Jean-Baptiste André Godin à monsieur Lorgère, 19 mars 1873

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (13)
Collation1 p. (169r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Lorgère, 19 mars 1873, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 06/12/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47361

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction19 mars 1873
Lieu de rédaction28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)
DestinataireLorgère [1]
Lieu de destination22, rue de l'Église, Paris
Scripteur / ScriptriceMoret, Marie (1840-1908)

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47361?context=pdf

Description

RésuméGodin annonce à Lorgère qu'il a arrêté son choix d'un candidat à la fonction d'économe du Familistère.
Notes

- Lieu de destination : « 22, rue de l'Église, Montrouge, Paris » selon l'index du registre de correspondance.
- La lettre est signée « Godin | Député de l'Aisne ».

SupportMention manuscrite du destinataire à la mine de plomb au bas du folio : « Lorgère ».

Mots-clés

Emploi, Familistère
Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 28/03/2023
Dernière modification le 18/09/2023

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47361?context=pdf

Versailles 19 Mars 75

Monsieur Benet,

Je vous verrai avec plaisir Dimanch prochain et serai chez moi d'une heure à 3 heures de l'après midi.

S'il me survenait d'ici là quelque empêchement, je vous écrirais de nouveau pour vous en prévenir.

Agréez je vous prie Monsieur mes civilités.

Godin

Député de l'Aisne
28 rue des réservoirs

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47361?context=pdf